

AVIS DU CONSEIL DE DIRECTION CONCERNANT LES COMPTES ANNUELS 2020



AVIS DU CONSEIL DE DIRECTION CONCERNANT LES COMPTES ANNUELS DE L'ETF SE RAPPORTANT À DES OPÉRATIONS RELEVANT DU BUDGET 2020

Le conseil de direction prend note des comptes annuels provisoires se rapportant à des opérations relevant du budget 2020 de l'ETF. Sur la base:

- de la déclaration d'assurance figurant dans les observations préliminaires de la Cour des comptes en vue d'établir un rapport sur les comptes annuels de l'ETF pour l'exercice 2020, reçus le 31 mai 2021;
- de la déclaration d'assurance statutaire du directeur figurant dans le rapport d'activité annuel 2020;
- des informations détaillées sur les réalisations de l'ETF, la supervision et le contrôle de gestion, et le fonctionnement des normes de contrôles internes de l'ETF contenues dans le rapport d'activité annuel 2020;
- de la certification des comptes annuels par le comptable de l'ETF incluse dans les comptes annuels de 2020;

Le conseil de direction a obtenu l'assurance raisonnable que les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont fiables et que les transactions sous-jacentes sont, dans leur ensemble, légales et régulières.

Sur la base de ce qui précède, le conseil donne un avis favorable en ce qui concerne les comptes annuels pour l'exercice 2020.

Le conseil de direction attend le rapport et les observations de l'autorité budgétaire au terme de la procédure de décharge. Le conseil de direction demande au directeur de la Fondation européenne pour la formation de tenir compte de ces observations et remarques en vue d'accroître encore la fiabilité, l'efficacité et l'efficience de l'ETF au cours des prochaines années.

Le conseil de direction invite l'ETF à transmettre les comptes au comptable de la Commission, à la Cour des comptes, au Parlement européen et au Conseil, au plus tard le 1^{er} juillet 2021, conformément aux dispositions du règlement portant création de l'ETF et de son règlement financier.

Date 11 juin 2021



au nom de

Joost Korte

Président du conseil de direction de l'ETF

COMPTES ANNUELS

Comptes annuels 2020 de la Fondation européenne pour la formation accompagnés du rapport 2020 sur la gestion budgétaire et financière

L'ETF - la Fondation européenne pour la formation - est une agence de l'UE qui aide les pays en transition ou en développement à mobiliser le potentiel inhérent à leur capital humain par la réforme des systèmes relatifs à l'éducation, à la formation et au marché du travail, dans le contexte de la politique de l'UE en matière de relations extérieures. Son siège est à Turin, en Italie, et elle fonctionne depuis 1994.

Villa Gualino
Viale Settimio Severo 65
I - 10133 Torino - Italie

E-mail: info@etf.europa.eu
Page d'accueil: www.etf.europa.eu
T: +39.011.630.2222
F: +39.011.630.2200

Rapport établi par:
Martine Smit – Comptable
Barbara Jazubska – Aide-comptable

Certification sans réserve des comptes définitifs de l'ETF

Je reconnais ma responsabilité pour l'établissement et la présentation des comptes annuels provisoires de l'ETF conformément à l'article 102 du règlement financier-cadre («FFR») et je certifie par la présente que les comptes annuels de l'ETF pour l'exercice 2020 ont été établis conformément au titre IX du FFR et aux règles comptables adoptées par le comptable de la Commission, tels qu'ils doivent être appliqués par toutes les institutions et par tous les organismes communautaires.

J'ai obtenu de l'ordonnateur, qui en certifie la fiabilité, toutes les informations nécessaires à la production des comptes décrivant l'actif et le passif de l'ETF ainsi que l'exécution du budget. Conformément à ces informations et aux vérifications que j'ai jugées nécessaires pour être en mesure de signer les comptes, j'ai l'assurance raisonnable que les comptes provisoires présentent une image fidèle, dans tous les aspects significatifs, de la situation financière, des résultats des opérations et des flux de trésorerie de l'ETF.

Martine Smit
Digitally signed
by Martine Smit
Date: 2021.05.20
08:32:26 +02'00'



Martine Smit
Comptable

Turin, mai 2021

TABLE DES MATIERES

Glossaire	5
I. Introduction	6
II. Gouvernance et gestion de l’ETF	7
III. États financiers 2020	9
1. Bilan	10
2. Compte de résultat	11
3. État de variation de l’actif net	12
4. Analyse des flux de trésorerie	13
5. Compte de résultat budgétaire	14
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	15
7. Soldes bancaires	16
8. Éléments d’actif et de passif éventuels	17
IV. Notes annexes aux états financiers	18
1. Bilan	20
2. Compte de résultat	23
3. État de variation de l’actif net	25
4. Analyse des flux de trésorerie	25
5. Compte de résultat budgétaire	25
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique	25
7. Éléments d’actif et de passif éventuels	25
8. Informations données	25
V. Remarques sur l’exécution du budget et la gestion financière	28
1. Introduction	28
2. Aperçu des recettes	28
3. Évolution du budget	30
4. Utilisation des crédits	31
i. Crédits de l’exercice courant – Subvention ETF	32
ii. Crédits liés à la réallocation de fonds reçus en 2020	33
iii. Crédits liés à la réallocation de fonds reçus en 2019	34
iv. Crédits reportés de 2019 à 2020 – Subvention ETF	35
VI. Tableau des effectifs de l’ETF	36
Annexe I: Liste des membres du conseil de direction	37

GLOSSAIRE

Dettes à court terme	Dettes détenues par l'entité et échéant dans l'année. Les dettes à court terme font partie des dettes courantes.
Comptabilité d'engagement	Méthodologie comptable qui reconnaît les revenus lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses lorsqu'elles surviennent, plutôt qu'à leur paiement effectif, contrairement à la comptabilité de caisse.
Conventions	Conventions de subvention ou de délégation passées entre la Commission européenne et l'ETF qui portent sur des tâches spécifiques à exécuter par l'ETF
Actif	L'actif appartient à l'agence et a une valeur commerciale ou une valeur d'échange. L'actif peut consister en des biens ou en des créances sur autrui.
C1/Encours de crédits	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés aux opérations et activités de l'exercice en cours
C4/Crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds réservés pour des opérations et activités spécifiquement désignées provenant de montants recouverts
C5/Report de crédits délégués	Crédits approuvés de l'exercice en cours ou fonds des exercices précédents réservés pour des opérations et activités spécifiquement désignées provenant de montants recouverts
C8/Report	Crédits reportés de droit Report de crédits engagés mais non payés durant l'exercice précédent, également appelé «Reste à liquider» (RAL).
R0/Recettes affectées	Fonds destinés à un usage spécifique, reçus d'organismes autres que la Commission européenne.
Comptabilité de caisse	Méthode comptable basée sur les flux de trésorerie. Les transactions sont comptabilisées lors de l'encaissement ou du décaissement des montants, contrairement à la comptabilité d'engagement.
Actif circulant	Série d'éléments d'actifs considérés comme étant liquides dans la mesure où ils peuvent être convertis en argent dans l'année. Ces postes du bilan comprennent les disponibilités, les créances et les stocks.
Dettes courantes	Dettes à payer dans l'année suivant la date du bilan.
États financiers	Rapport écrit présentant une description quantitative de la santé financière d'une organisation. Il comprend un bilan, un compte de résultat (équivalent à un état des profits et pertes), un tableau des flux de trésorerie, un état des variations des capitaux propres et des remarques explicatives.
Régie d'avances	Comptes bancaires et/ou espèces servant aux petites dépenses.
Passif	Obligation financière, dette, créance ou perte potentielle.
RAL	Reste à liquider, pour «crédits restant à liquider».

I. INTRODUCTION

Base de travail

Les états financiers ont pour objectif de fournir des informations utiles sur la situation financière, les résultats et les flux de trésorerie de la Fondation européenne pour la formation (ci-après l'«ETF») présentant une utilité pour un large éventail de lecteurs.

Ces états financiers ont été établis en conformité avec les normes comptables adoptées par le comptable de la Commission européenne (ci-après la «Commission») suivant les principes de la comptabilité d'exercice en ce qui concerne le bilan, le compte de résultat, l'état de variation de l'actif net ainsi que l'analyse des flux de trésorerie. Pour toute information complémentaire sur les règles et principes de comptabilité, veuillez consulter la section IV, *Remarques sur les états financiers*. L'exécution du budget est préparée sur la base d'une comptabilité de caisse modifiée. Les politiques de comptabilité ont été appliquées de manière cohérente durant l'ensemble de la période.

Entité publiante

Les présents états financiers concernent l'ETF, une agence de l'Union européenne instituée par le règlement n° 1360/90 du Conseil du 7 mai 1990. En 2000, à la suite de la révision de l'architecture des relations extérieures de la Communauté, il a été décidé que l'ETF devrait se développer en tant que centre d'expertise soutenant les politiques extérieures de la Communauté au lieu de fournir des services de gestion de programmes.

Ce développement a été officialisé par une refonte du règlement de l'ETF (1339/2008)¹ adopté en décembre 2008.

L'ETF a pour mission d'aider les pays en transition et en développement à exploiter leur potentiel en ressources humaines grâce à la réforme des systèmes d'éducation, de formation et du marché du travail dans le cadre des politiques extérieures de l'UE.

L'établissement et l'exécution du budget de l'ETF respectent le règlement financier révisé de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 20 décembre 2013 et entré en vigueur le 1^{er} janvier 2014 (à l'exception de l'article 47 et de l'article 82, paragraphe 5, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2015, ainsi que de l'article 32 et de l'article 33, paragraphes 5 et 8, qui sont entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2016). Le 15 juin 2019, le conseil de direction a adopté le nouveau règlement financier de l'ETF, qui est entré en vigueur le 16 juin 2019. Toutefois, les articles 32 et 47 du règlement abrogé continuent de s'appliquer jusqu'au 31 décembre 2019 et les articles 32 et 48 du règlement financier de l'ETF nouvellement adopté s'appliquent à partir du 1^{er} janvier 2020.

L'ETF reçoit une subvention annuelle provenant du budget opérationnel de l'UE et peut également recevoir des contributions d'autres organismes privés ou publics et des gouvernements.

II. GOUVERNANCE ET GESTION DE L'ETF

Le conseil de direction

La Fondation européenne pour la formation est dirigée par un conseil comprenant un représentant de chaque État membre de l'Union européenne, trois représentants de la Commission ainsi que trois experts indépendants, sans droit de vote, désignés par le Parlement européen. En outre, trois

¹ JO L 354 du 31.12.2008, p. 82.

représentants des pays partenaires peuvent assister aux réunions du conseil de direction en tant qu'observateurs. Les réunions sont présidées par un représentant de la Commission.

Le conseil est responsable de l'adoption du programme de travail annuel de l'ETF et de son budget, lequel devient définitif suite à l'adoption finale du budget général de l'Union européenne.

L'ETF relève de la compétence de la Direction générale de l'emploi et des affaires sociales (ci-après DG EMPL). Le président du conseil de direction est le directeur général de la DG EMPL, M. Joost Korte.

- La réunion prévue le 12 juin 2020 a été annulée en raison de la crise de la Covid-19. La documentation suivante a été approuvée par procédure écrite:
 - Procès-verbal de la réunion du conseil de direction du 21 novembre 2019
 - Rapport d'activité annuel consolidé (RAAC) et Analyse et évaluation du RAAC
 - Comptes annuels 2019 de l'ETF

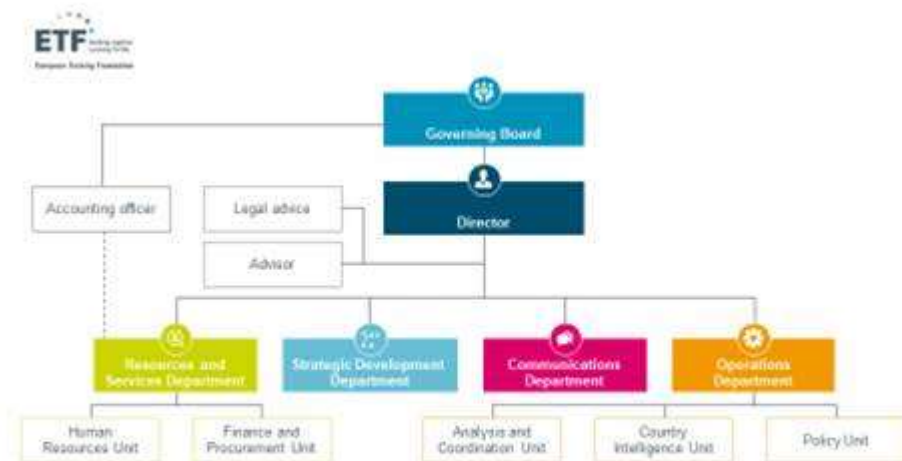
- Réunion virtuelle tenue le 16 novembre 2020. La documentation suivante a été approuvée:
 - Document unique de programmation 2021-2023 – Programme de travail 2021
 - Budget de l'ETF pour 2021
 - 2^e budget rectificatif de l'ETF pour 2020

Structure organisationnelle et équipe de gestion de l'ETF

La structure organisationnelle de l'ETF est composée d'une direction et de départements opérant dans un domaine de responsabilité spécifique.

Les chefs de département forment, avec le directeur, l'équipe de gestion (EG), laquelle exerce une fonction de conseil conformément aux articles 27 et 28 du règlement intérieur de l'ETF (GB/11/DEC/018).

En 2020, la structure se présentait de la manière suivante:



En janvier et février 2020, l'EG a eu une réunion par mois avec le directeur. À partir de mars, en raison de l'épidémie de la COVID-19, des réunions de l'EG ont eu lieu chaque semaine. Les chefs d'unité ont également participé à toutes les réunions. De plus, le chef du département Ressources et Services a également organisé des réunions mensuelles avec tous les directeurs sur les questions liées aux ressources.

En juin 2020, le Conseil de direction a approuvé la proposition du directeur consistant en la mise en œuvre, à compter du 1^{er} janvier 2021, d'une nouvelle structure organisationnelle fondée sur la stratégie 2021-27 de l'ETF.

Événements postérieurs à la date de clôture

COVID-19

Au cours du premier semestre de 2020, l'épidémie de coronavirus a eu des répercussions énormes sur l'économie de l'UE. La pandémie de coronavirus ne nécessitant pas d'ajustement, il n'y a pas lieu de modifier les chiffres figurant dans les présents comptes annuels. Pour les périodes de rapport ultérieures, le COVID-19 peut affecter la détermination et l'évaluation de certains actifs et passifs inscrits au bilan, ainsi que de certaines recettes et dépenses comptabilisées dans le compte de résultat. Compte tenu des informations disponibles à la date de signature des présents comptes annuels, il n'est pas possible de procéder à une évaluation judicieuse des conséquences financières de l'épidémie de coronavirus.

III. États financiers 2020 (*Tous les montants sont indiqués en euros*)

BILAN

EUR

	31.12.2020	31.12.2019
ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	1,183,056.78	1,272,920.85
Propriétés, installations et équipements	824,329.00	659,394.00
Terrains et immeubles		0.00
Installations et équipements	207,043.00	192,452.00
Matériel informatique	215,686.00	83,340.00
Mobilier et parc automobile	261,752.00	271,507.00
Autres installations	139,848.00	112,095.00
Immobilisations corporelles en cours de construction		
Actifs financiers	0.00	0.00
Créances à long terme	0.00	0.00
Créances à long terme		
Créances à long terme auprès d'entités consolidées de la CE		
Préfinancement	0.00	0.00
ACTIF CIRCULANT		
Stock	0.00	0.00
Actifs financiers		
Créances	210,354.55	195,786.91
Créances courantes	2,600.00	3,600.00
Créances à court terme échéant dans l'année		
Créances diverses	8,855.05	7,538.76
Charges payées d'avance	198,899.50	184,648.15
Produits à recevoir		
Préfinancement	655,335.08	467,497.85
Charges à payer liées aux préfinancements	-366,688.90	-344,276.64
Préfinancement en cours à la clôture	288,646.18	123,221.21
Trésorerie et équivalents de trésorerie	947,876.40	824,671.34
TOTAL DE L'ACTIF	3,454,262.91	3,075,994.31
PASSIF IMMOBILISÉ	0.00	0.00
Retraites et autres avantages du personnel	0.00	0.00
Provisions pour risques et charges	0.00	0.00
Passif financier	0.00	0.00
Dettes à long terme auprès d'entités consolidées	0.00	0.00
Autres dettes	0.00	0.00
PASSIF COURANT	1,625,177.79	1,259,781.13
Provisions pour risques et charges	0.00	0.00
Passif financier	0.00	0.00
Dettes		
Dettes courantes	1,761.12	1,761.12
Dettes à long terme échéant dans l'année		
Dettes diverses	207.96	3.34
Charges à payer et produits à reporter	1,276,005.96	1,011,250.90
Dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE	347,202.75	246,765.77
TOTAL DU PASSIF	1,625,177.79	1,259,781.13
ACTIF NET	1,829,085.12	1,816,213.18
Excédent/déficit accumulé	1,816,213.18	1,481,016.36
Résultat économique de l'exercice	12,871.94	335,196.82

COMPTE DE RÉSULTAT ÉCONOMIQUE

EUR

	2020	2019
RECETTES OPÉRATIONNELLES	20,068,175.20	20,312,528.82
Produits des opérations sans contrepartie directe		
Contribution de l'Union européenne	20,052,797.25	20,299,286.83
Autres produits des opérations sans contrepartie directe	15,377.95	13,241.99
Produits des opérations avec contrepartie directe		
DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	-20,053,591.47	-19,974,803.26
Dépenses opérationnelles	-3,544,972.11	-4,264,732.34
Dépenses administratives	-2,087,592.73	-1,804,258.14
Dépenses de personnel	-13,968,461.53	-13,412,479.26
Dépenses liées aux immobilisations	-452,565.10	-493,333.52
Autres dépenses	0.00	0.00
Dépenses financières - intérêts de retard	0.00	0.00
EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	14,583.73	337,725.56
Recettes financières	0.00	0.00
Dépenses financières	-1,232.06	-145.40
EXCÉDENTS/(DÉFICITS) PROVENANT D'ACTIVITÉS ORDINAIRES	13,351.67	337,580.16
Gains extraordinaires		
Pertes extraordinaires - taux de change	-479.73	-2,383.34
EXCÉDENT/(DÉFICIT) DES POSTES EXTRAORDINAIRES	-479.73	-2,383.34
RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE	12,871.94	335,196.82

ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

	Excédent/déficit cumulé	Résultat économique de l'exercice	Actif net (total)
Bilan au 31 décembre 2019	1,481,016.36	335,196.82	1,816,213.18
Changements dans les politiques comptables	0.00	0.00	0.00
Bilan au 1^{er} janvier 2020	1,481,016.36	335,196.82	1,816,213.18
Affectation du résultat économique de l'exercice précédent	335,196.82	-335,196.82	0.00
Résultat économique de l'exercice	0.00	12,871.94	12,871.94
Bilan au 31 décembre 2020	1,816,213.18	12,871.94	1,829,085.12

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EUR

	2020	2019
Résultat économique de l'exercice	12,871.94	335,196.82
Activités opérationnelles		
Amortissements	229,437.73	286,054.53
Autres amortissements	222,467.37	202,271.99
Diminution des créances	-14,567.64	-42,766.61
Augmentation du préfinancement	-165,424.97	35,390.30
Diminution des dettes	264,907.08	-176,018.65
Augmentation du passif lié aux entités consolidées de la CE	100,489.58	226,611.85
Flux de trésorerie nets tirés des activités opérationnelles	650,181.09	866,740.23
Activités d'investissement		
Augmentation des actifs incorporels et des propriétés, installations et équipements	-527,636.03	-407,403.50
Autres...	660.00	1,422.53
Flux de trésorerie nets tirés des activités d'investissement	-526,976.03	-405,980.97
Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	123,205.06	460,759.26
Trésorerie et équivalents de trésorerie disponibles au début de l'exercice	824,671.34	363,912.08
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	947,876.40	824,671.34

En ce qui concerne les activités opérationnelles, l'ETF ne prévoit pas de provision pour les créances à recevoir, les préfinancements et les postes extraordinaires.

En ce qui concerne les activités d'investissement, l'ETF ne perçoit pas de recettes liées aux produits d'actifs immobilisés, d'activités financières ou d'opérations de regroupement.

L'ETF n'accorde pas d'avantages accessoires au personnel. Les congés non pris et les heures de travail flexibles cumulées sont enregistrés sous les autres dettes.

COMPTE DE RÉSULTAT BUDGÉTAIRE

EUR

	2020	2019
Recettes (a)	20,424,932.28	20,561,154.13
Subvention de la CE	20,400,000.00	20,546,000.00
Intérêts bancaires réutilisés		0.00
Autre subvention de la Commission		0.00
Recettes diverses	24,932.28	15,154.13
Dépenses (b)	-20,129,982.55	-20,331,167.65
<i>Personnel - Titre I du budget</i>		
Paiements	-13,853,375.65	-13,592,711.10
Crédits reportés	-172,319.05	-157,408.36
<i>Administration - Titre II du budget</i>		
Paiements	-1,840,814.09	-1,454,370.13
Crédits reportés	-419,883.31	-432,945.68
<i>Activités opérationnelles - Titre III du budget</i>		
Paiements	-3,820,055.02	-4,693,732.38
Crédits reportés	-23,535.43	0.00
Résultat pour l'exercice financier (a + b)	294,949.73	229,986.48
Crédits reportés et annulés	51,565.16	18,732.64
Ajustement à des fins de report, tiré de l'exercice précédent, de crédits disponibles au 31 décembre provenant de recettes affectées	1,149.57	0.00
Variations de taux de change	-461.71	-2,005.95
Solde du compte de résultat pour l'exercice	347,202.75	246,713.17
Solde reporté de l'exercice financier précédent	246,713.17	20,101.32
Remboursements à la CE	-246,713.17	-20,101.32
Montant relatif à l'exercice 2019 à rembourser à la CE	347,202.75	246,713.17

RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS BUDGÉTAIRE ET ÉCONOMIQUE

	2020
Résultat économique 2020	12,871.94
<i>Ajustement des postes de régularisation (postes non compris dans le résultat budgétaire, mais compris dans le résultat économique)</i>	
Ajustements pour la séparation des régularisations (reprise 31.12.N-1)	-903,813.65
Ajustements pour la séparation des régularisations (régularisations 31.12.N)	967,219.59
Factures impayées à la fin de l'exercice mais comptabilisées en charges (classe 6)	0.00
Montant provenant du compte de liaison avec la Commission repris dans le compte de résultat économique	347,202.75
Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	452,565.10
Les ordres de recouvrement émis en 2020 non encaissés	-15,359.93
Préfinancements régularisés au cours de l'exercice	467,497.85
Paiements effectués à partir de crédits de paiement reportés	537,639.31
Variations de taux de change	-479.73
<i>Ajustement des postes budgétaires (postes compris dans le résultat budgétaire, mais non compris dans le résultat économique)</i>	
Acquisitions d'actifs	-527,638.03
Nouveaux préfinancements payés au cours de l'exercice 2020	-655,335.08
Ordres de recouvrement budgétaires émis et payés	24,932.28
Crédits de paiement reportés à l'exercice 2021	-615,540.94
Annulation des crédits de paiement reportés non utilisés de l'exercice précédent	51,565.16
Ajustement des reports de l'exercice précédent provenant de recettes affectées	1,149.57
Provisions pour congés non pris	203,116.68
Autres	-390.12
total	347,202.75
Résultat budgétaire 2020	347,202.75
Delta non expliqué	0.00

SOLDES BANCAIRES

	EUR	
	2020	2019
ETF		
ETF national en euros	0.00	0.00
ETF Euro - Banca Popolare di Sondrio	204.62	25,490.59
ETF Euro - ING	947,006.46	797,113.00
ETF Régie d'avances	654.13	2,056.56
	947,865.21	824,660.15
Conventions avec la CE		
GEMM - Banca Popolare di Sondrio	11.19	11.19
	11.19	11.19
TOTAL	947,876.40	824,671.34

ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF ÉVENTUELS

EUR

	2020	2019
PASSIF ÉVENTUEL		
RAL - Engagements de paiement sur crédits en souffrance	591,725.34	589,204.47
TOTAL	591,725.34	589,204.47

IV. REMARQUES SUR LES ETATS FINANCIERS

Règles et principes comptables

Les principes comptables appliqués sont conformes aux dispositions du règlement financier de l'ETF, adopté par le conseil de direction de l'ETF le 15 juin 2019.

Les états financiers sont établis sur la base des principes comptables généralement admis spécifiés dans les modalités d'application détaillées du règlement financier général, à savoir:

- (a) la continuité des activités;
- (b) la prudence;
- (c) la permanence des méthodes comptables;
- (d) la comparabilité des informations;
- (e) l'importance relative;
- (f) la non-compensation;
- (g) la prééminence du fond sur la forme;
- (h) la comptabilité d'exercice.

Les règles de comptabilité de l'ETF sont celles appliquées par la Commission. Celles-ci ont été établies en conformité avec les normes de comptabilité publique internationale (IPSAS) publiées par l'International Federation of Accountants (IFAC).

Dans la comptabilité *d'exercice*, les transactions et autres événements sont comptabilisés lorsqu'ils surviennent (et non seulement à la réception ou au versement des fonds ou de leur équivalent). Ils sont donc enregistrés dans les livres de comptes et comptabilisés dans les relevés financiers des périodes auxquelles ils se rapportent. Les éléments comptabilisés dans le cadre de cette méthode sont les actifs, les passifs, les actifs nets/fonds propres, les recettes et les dépenses.

Conversion en euros

Le budget de l'ETF est préparé et exécuté en euros et les comptes sont présentés en euros. Un nombre limité d'opérations sont converties aux taux nationaux, au moyen des taux de change de l'euro annoncés dans la série C du Journal officiel de l'Union européenne et conformément aux dispositions statutaires en la matière. Tous les engagements budgétaires et juridiques sont établis en euros.

Éléments des états financiers

Les états financiers comportent les postes suivants:

1. Bilan;
2. Compte de résultat;
3. État de variation des capitaux propres;
4. Analyse des flux de trésorerie.

Les états suivants sont fournis pour contribuer à la présentation d'une image fidèle et sincère:

5. Compte de résultat budgétaire;
6. Rapprochement des résultats budgétaire et économique;
7. Soldes bancaires;
8. Éléments d'actif et de passif éventuels.

Remarque relative aux dépenses de personnel

L'ensemble des calculs des salaires produisant le total des frais de personnel inclus dans le compte de résultat de l'agence est externalisé à l'Office de gestion et de liquidation des droits individuels (également connu sous l'acronyme PMO), service central de la Commission européenne.

La mission du PMO est de gérer les droits financiers des fonctionnaires, des agents temporaires et des agents contractuels travaillant à la Commission, de calculer et de verser leurs salaires et autres droits financiers. Le PMO fournit également ses services à d'autres institutions et agences de l'Union. Il est chargé de la gestion de la caisse d'assurance maladie des institutions ainsi que du traitement et du versement des demandes de remboursement des membres du personnel. Le PMO gère également le fonds de pension et verse les pensions des membres du personnel retraités. Le PMO est contrôlé par la Cour des comptes européenne.

L'agence est uniquement responsable de la communication au PMO d'informations fiables permettant donc de calculer les frais de personnel. Elle est également chargée de vérifier que ces informations ont été correctement traitées dans la déclaration mensuelle des salaires utilisée pour comptabiliser les coûts salariaux. Elle n'est pas responsable du calcul des coûts salariaux effectué par le PMO.

1. Bilan

Le bilan consiste en une liste détaillée faisant apparaître tous les éléments d'actif et de passif ainsi que les fonds propres reflétant la situation financière d'une organisation à une date précise. Pour les présents états financiers, cette date est le 31 décembre 2020.

Actif

Actif immobilisé

L'actif immobilisé comprend les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles.

Les immobilisations incorporelles représentent les droits d'occupation des locaux et les licences d'utilisation des logiciels. L'amortissement relatif aux droits d'occupation des locaux de l'ETF est calculé sur la base du contrat de location de 30 ans faisant suite à la contribution financière allouée pour les travaux de restauration. Les frais de location annuelle sont symboliquement d'un euro (1 EUR).

L'ETF jouit d'un droit d'occupation lui permettant de demeurer dans les locaux de la Villa Gualino jusqu'à la fin de 2027. Les conditions d'occupation sont réglementées par un contrat de service signé avec le propriétaire du bâtiment (Regione Piemonte) qui a été renouvelé en 2018 et qui doit être renégocié, car, depuis juin 2019, une partie du complexe est louée à un tiers. La valeur des droits d'occupation restants s'élève à 666 666,66 EUR.

En 2010, la règle de comptabilité n° 6 est entrée en vigueur avec la fin de la période de dérogation concernant la capitalisation des actifs incorporels générés en interne. Le seuil de tolérance pour une immobilisation achevée était fixé à 500 000 EUR, mais l'ETF a ramené le seuil à 100 000 EUR en 2011. Ce seuil de tolérance moins élevé est donc appliqué depuis 2011 aux nouveaux logiciels développés en interne, dont le développement a commencé en 2011. Cependant, tous les autres logiciels développés en interne, dont le développement a commencé avant 2011, devront respecter l'ancien seuil, qui était plus élevé.

En 2020, les applications TRAMS, Allegro, Sharepoint, Dashboard et le nouveau site internet étaient toujours utilisés et ont représenté quelques coûts de développement supplémentaires; ils continueront à représenter des coûts de développement dans les années à venir. Le développement de Dashboard a commencé en 2010 sous le seuil initial de tolérance pour une immobilisation achevée de 500 000 EUR. En 2015, de manière inattendue, la valeur globale a dépassé les 500 000 EUR. Le montant activé ne peut être que le montant dépensé en 2015 et s'élève à 219 161 EUR. Les applications TRAMS, Allegro, Dashboard et SharePoint sont désormais totalement amorties, mais toujours utilisées. Les coûts de développement de TRAMS et Allegro continueront jusqu'à leur remplacement par SYSPER et MIPS.

En 2020, il n'y a eu aucun coût de développement pour le nouveau site internet (y compris OpenSpace) et SRM. Les seuls coûts liés au site internet concernaient la maintenance régulière. La durée de vie prévue pour le site internet est de 8 ans, le pourcentage de calcul de l'amortissement est de 12,5 % par an. Le cycle de vie prévu pour SRM est de 10 ans. Ainsi, le pourcentage utilisé pour le calcul de l'amortissement est de 10 % par an.

Le développement de deux nouveaux systèmes a commencé en 2019. Étant donné qu'aucun plan de projet officiel n'a été présenté, l'ETF a décidé, sur la base de l'expérience acquise en matière de coûts de développement de divers logiciels, que les coûts de développement estimés globaux dépasseraient le montant de 100 000 EUR. Les coûts de développement pour la base de données EST et pour IMAGE ont donc été enregistrés comme logiciels en cours de développement en interne. Bien qu'il ait été estimé que ces projets débuteraient en 2020, le lancement de la base de données EST et de IMAGE a été reporté à 2021. À ce titre, pour l'exercice 2020, ils demeurent dans la catégorie des logiciels en cours de développement en interne.

Les immobilisations corporelles représentent tous les biens meubles (matériel informatique, installations techniques et mobilier) dont le prix d'achat est supérieur à 420 EUR et qui sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition en monnaies nationales, convertie en euros aux taux

de change comptable en vigueur à la date de l'achat. Bien que le règlement financier n'indique plus de prix d'achat, l'ETF a maintenu le montant de 420 EUR comme base pour la comptabilisation d'un actif. La date de livraison est prise comme base pour le calcul de l'amortissement, qui est calculé tous les mois.

L'actif immobilisé n'est pas inscrit au compte des dépenses; il est enregistré immédiatement en tant qu'actif dans le bilan. L'amortissement est comptabilisé parmi les dépenses.

L'amortissement a une influence sur le résultat économique de l'exercice financier. La valeur comptable nette de l'actif immobilisé est présentée dans les deux tableaux ci-dessous.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

EUR					
	Droits d'occupation des locaux	Logiciels en cours de développement en interne	Logiciels développés en interne utilisés	Licences de logiciels	Total
A. Prix d'acquisition:					
Valeur au 1 ^{er} janvier 2020	5,000,000.00	81,017.65	1,396,332.87	2,056.62	6,479,407.14
Changements en cours d'exercice:					
• Ajouts		127,512.05	12,061.61	0.00	139,573.66
• Retraits/Reclassifications				0.00	0.00
• Correction sur la valeur du solde					0.00
Fin de l'exercice 31 décembre 2020	5,000,000.00	208,529.70	1,408,394.48	2,056.62	6,618,980.80
B. Amortissements					
Valeur au 1 ^{er} janvier 2020	-4,166,666.67		-1,037,763.00	-2,056.62	-5,206,486.29
Changements en cours d'exercice:					
• Ajouts	-166,666.67		-62,771.06		-229,437.73
• Retraits/Reclassifications					
• Correction sur la valeur du solde					
Fin de l'exercice 31 décembre 2020	-4,333,333.34	0.00	-1,100,534.06	-2,056.62	-5,435,924.02
Valeur nette (A + B)	666,666.66	208,529.70	307,860.42	0.00	1,183,056.78

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

EUR					
	Installations et machines	Installations, machines et mobilier	Matériel informatique	Autres installations	Total
A. Prix d'acquisition:					
Valeur au 1 ^{er} janvier 2020	261,415.45	655,834.52	930,277.79	315,120.78	2,162,648.54
Changements en cours d'exercice:					
• Reclassifications					0.00
• Ajouts	56,678.45	56,076.99	203,761.33	71,545.60	388,062.37
• Retraits/Reclassifications	-1,448.00	-4,544.46	-269,156.95	-17,458.60	-292,608.01
• Correction sur la valeur du solde					0.00
Fin de l'exercice 31 décembre 2020	316,645.90	707,367.05	864,882.17	369,207.78	2,258,102.90
B. Amortissements					
Valeur au 1 ^{er} janvier 2020	-68,963.45	-384,327.52	-846,937.79	-203,025.78	-1,503,254.54
Changements en cours d'exercice:					
• Reclassifications					
• Ajouts	-42,087.45	-65,510.99	-71,415.33	-43,453.60	-222,467.37
• Retraits/Reclassifications	1,448.00	4,223.46	269,156.95	17,119.60	291,948.01
• Reprise					
• Correction sur la valeur du solde					
Fin de l'exercice 31 décembre 2020	-109,602.90	-445,615.05	-649,196.17	-229,359.78	-1,433,773.90
Valeur nette (A + B)	207,043.00	261,752.00	215,686.00	139,848.00	824,329.00

Les taux d'amortissement annuels appliqués à l'actif immobilisé sont les suivants:

Logiciels et matériels informatiques	25%
Autres installations	25%
Installations et machines	10 - 25%
Installations, machines et mobilier	10%

Stocks

En 2016, l'ETF a supprimé les publications des stocks physiques et du bilan. Comme l'ETF imprime ses propres publications depuis plusieurs années, il a été décidé de conserver au maximum 5 copies de chaque publication. La plupart des publications sont disponibles en téléchargement et, au besoin, l'ETF peut imprimer des copies supplémentaires en interne.

Préfinancement à court terme

Les préfinancements sont des paiements représentant pour leurs bénéficiaires une avance de trésorerie. Ils peuvent être divisés en plusieurs paiements décaissés au cours d'une période définie dans l'accord de préfinancement concerné. À la fin de l'exercice, les montants des préfinancements en suspens sont évalués au montant d'origine moins les montants rendus, les montants éligibles liquidés et les montants éligibles estimés qui ne sont pas encore liquidés à la fin de l'exercice et les réductions de valeur. En 2016, les montants accumulés y afférents à la date de régularisation sont inscrits à l'actif avec les préfinancements et non plus au passif sous la rubrique «compte de régularisation et de valorisation». En 2020, le montant des préfinancements payés au 31 décembre s'élève à 655 335,08 EUR, moins les activités accumulées représentant un montant de 366 688,90 EUR, ce qui a résulté en un montant de préfinancements en suspens payés de 288 646,18 EUR.

Créances à court terme

Les clients à recouvrer, les membres du personnel des comptes d'opérations courantes, les frais de banque à introduire et les dépenses différées sont enregistrés sous les créances à court terme. Le montant des dettes courantes et des dettes diverses de 210 354,55 EUR se compose comme suit:

Description - Créances à recevoir	2020	2019
Clients	2,600.00	3,600.00
SOUS-TOTAL	2,600.00	3,600.00
Description - Créances diverses à recevoir	Montant	Montant
Comptes courants des membres du personnel	8,845.05	7,413.46
Avances de mission payées	0.00	0.00
Autres questions de personnel	0.00	115.30
Charges reportées	198,899.50	184,648.15
Frais bancaires à introduire	10.00	10.00
SOUS-TOTAL	207,754.55	192,186.91
TOTAL	210,354.55	195,786.91

Comptes de trésorerie

Les valeurs disponibles sont comptabilisées dans le bilan au prix coûtant. Elles comprennent la caisse, les dépôts bancaires, les paiements envoyés à la banque. Les intérêts reçus en janvier de l'exercice suivant avec pour date de valeur la clôture de l'exercice sont enregistrés dans la clôture de l'exercice. On note une augmentation par rapport à l'année précédente en raison de la crise de la Covid-19 qui a entraîné un retard global des activités opérationnelles.

Passif

Actif net

L'actif net est composé de l'excédent/déficit cumulé d'années précédentes majoré du résultat financier de l'exercice. (Voir également tableau 3, état de variation de l'actif net.)

Provision pour risques et charges

Cette rubrique comprend les charges reportées telles que les dettes à court terme et les régularisations lorsqu'il existe une incertitude concernant l'échéance ou le montant des dépenses futures nécessaires pour la liquidation de l'obligation légale. En 2020, l'ETF n'a constitué aucune provision pour affaires en justice ou pour adaptations des rémunérations restant à liquider.

Dettes

Les dettes se composent des dettes courantes, des dettes diverses et des autres dettes.

Les dettes, s'élevant à un montant de 1 625 177,79 EUR, représentent les fournisseurs, les intérêts accumulés et les charges à payer liées aux reports à 2020. Comme au cours des années précédentes, l'ETF a continué à vérifier intensément les dépenses accumulées. On enregistre une hausse globale par rapport à 2019. Les congés non pris en 2020 sont également classés sous divers, et on enregistre à cet égard une augmentation, en raison du fait que le personnel a accumulé plus de congés à la suite du télétravail imposé par la COVID-19. Le nombre d'heures de travail à horaires flexibles restant dû au 31 décembre 2020 est aussi comptabilisé dans la rubrique des charges à payer. Conformément au dernier statut du personnel, ces heures sont à présent reportées à l'année suivante, alors qu'auparavant elles étaient annulées au 31 décembre. Ce montant a diminué à la suite des mesures prises en raison de la Covid-19.

Les dettes à court terme sont ventilées comme suit:

Description - Charges à payer	2020	2019
Fournisseurs	1,761.12	1,761.12
SOUS-TOTAL	1,761.12	1,761.12
Description - Divers à payer	Montant	Montant
Produits en attente à recevoir	0.00	0.00
Recettes diverses à introduire	0.00	0.00
Paievements renvoyés à la banque	0.00	0.00
Intérêts 2020	207.96	3.34
SOUS-TOTAL	207.96	3.34
Description - Autres dettes	Montant	Montant
Congés non pris en 2020	435,340.57	227,350.57
Temps flexible non pris en 2020	34,841.85	39,715.17
Charges à payer sur les reports 2020	805,823.54	744,185.16
SOUS-TOTAL	1,276,005.96	1,011,250.90
Autres dettes à court terme dues à des entités consolidées de la CE	0.00	52.60
Préfinancements reçus d'entités consolidées de l'UE	347,202.75	246,713.17
TOTAL	1,625,177.79	1,259,781.13

L'augmentation globale des dettes à court terme est principalement due à la hausse du montant à rembourser à la Commission et à l'augmentation globale des charges à payer.

En 2020, il n'y a pas eu de montant qui soit comptabilisé dans «Autres dettes sur des entités consolidées de la Commission».

Description de la convention	DG ou Service de la CE	2020	2019
Soldes interagences	EEAS - EASO	0.00	52.60
TOTAL		0.00	52.60

2. COMPTE DE RESULTAT

Le compte de résultat est l'équivalent d'un compte des pertes et profits. Il présente les revenus, les dépenses et les revenus/pertes nets de l'exercice, c'est-à-dire le «résultat économique». Celui-ci est déterminé en déduisant le total des dépenses du total des recettes. Cette différence est augmentée ou diminuée des résultats économiques des exercices antérieurs et en particulier par les montants remboursés à la Commission.

Recettes d'exploitation

Les recettes sont comptabilisées au moment où elles sont établies. Pour la subvention de la Commission, il s'agit du moment où le budget annuel est adopté. S'agissant des financements de la Commission autres que la subvention, l'ETF applique la même approche que pour les financements provenant d'autres sources, c'est-à-dire que les recettes sont acquises à la réception du paiement.

Les recettes d'exploitation sont ventilées de la manière suivante:

- La subvention annuelle de la Commission
- Les recettes liées à la subvention de la Commission représentent la subvention annuelle de la Commission d'un montant de 20 400 000 EUR, moins le montant à rembourser, soit 347 202,75 EUR (Compte de résultat budgétaire), ce qui donne un total de 20 052 797,25 EUR.
- Les recettes diverses sont composées d'ordres de recouvrement d'un montant de 15 359,93 EUR et de 18,02 EUR pour les différences de change, ce qui représente un montant total de 15 377,95 EUR.

Dépenses administratives et opérationnelles

Pour le calcul du solde de l'exercice, les dépenses font référence aux paiements sur crédits de l'exercice, auxquels sont ajoutées les dépenses accumulées afférentes aux engagements du même exercice financier qui sont reportées à l'exercice suivant et desquels sont déduites les charges reportées payées au cours de l'exercice.

Les paiements enregistrés dans les comptes sont ceux qui ont été autorisés et effectués par le comptable au cours de l'année 2020.

Les crédits des titres 1 et 2 sont reportés uniquement sur l'exercice suivant. Les crédits non utilisés à la fin de l'exercice financier sont ensuite annulés. Les crédits du titre 3 sont de nature pluriannuelle et peuvent être reportés sur plusieurs exercices successifs. Les crédits relatifs aux recettes affectées peuvent être reportés jusqu'à la date finale de la convention y afférente ou jusqu'au paiement du montant total si les recettes désignent la réaffectation de crédits reçus.

Le report est automatique lorsqu'un engagement juridiquement contraignant reste à acquitter. Si tel n'est pas le cas, l'éventuel report associé à la subvention de l'ETF est soumis à l'autorisation préalable du conseil de direction.

Les dépenses se divisent en dépenses administratives, opérationnelles et financières. Les paiements associés au financement réservé sont inclus dans les dépenses opérationnelles.

Les dépenses administratives comprennent: 1) les paiements liés au personnel, y compris les dépenses accumulées liées aux congés du personnel et aux heures de travail flexible qui n'ont

pas été pris durant l'exercice, 2) les coûts liés aux stocks et aux immobilisations, y compris les amortissements, et 3) d'autres dépenses administratives notamment liées à l'infrastructure et au matériel, y compris les pertes liées au taux de change.

Les dépenses opérationnelles sont liées à l'exécution du programme de travail de l'ETF. Elles comprennent les montants liés à l'exécution de projets financés en dehors de la subvention annuelle de l'ETF, c'est-à-dire les recettes affectées.

Les dépenses financières comprennent les frais bancaires et les intérêts pour retard de paiement.

3. ÉTAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

L'état de variation de l'actif net comprend uniquement le résultat financier de l'exercice.

4. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Les flux de trésorerie représentent les mouvements de trésorerie, autrement dit la différence entre les encaissements et les décaissements au cours d'une période déterminée. On note une augmentation des flux de trésorerie en raison de la crise de la Covid-19, qui a entraîné un retard global des activités opérationnelles.

5. COMPTE DE RESULTAT BUDGETAIRE

Le compte de résultat budgétaire a été préparé conformément aux exigences du règlement de la Commission [article 143, règlement (UE, Euratom) n° 966/2012: Règles applicables aux comptes]

Le résultat budgétaire de 2020 représente la différence entre:

- les recettes encaissées enregistrées durant cet exercice financier;
 - le volume des décaissements effectués à partir des crédits de l'exercice financier concerné, plus les crédits du même exercice financier reportés à l'exercice financier suivant; et
 - les annulations des crédits reportés de l'exercice financier précédent.
-
- Cette différence est augmentée ou diminuée du solde résultant des profits et pertes de change enregistrés durant l'exercice financier; et
 - des résultats des années précédentes remboursés à la Commission.

6. RAPPROCHEMENT DES RESULTATS BUDGETAIRE ET ECONOMIQUE

Le résultat budgétaire et son rapprochement du résultat économique sont présentés pour fournir au lecteur un tableau plus complet et démontrer la différence entre résultat économique et résultat budgétaire. L'ajout de ces données aide le lecteur à faire le lien entre le résultat basé sur l'encaissement du résultat budgétaire de 2020 et le résultat économique accumulé de 2020.

7. ÉLÉMENTS D'ACTIF ET DE PASSIF EVENTUELS

Les éléments d'actif et de passif éventuels figurent séparément dans les états financiers et représentent des avoirs ou des engagements potentiels. L'ETF a enregistré au chapitre des éléments de passif éventuels les RAL reconnus, à savoir les crédits d'engagement restant à liquider.

8. INFORMATIONS DONNEES

Produits d'opérations avec ou sans contrepartie directe

Cette information est présentée conformément aux règles de comptabilité n° 4 et n° 17 de la Commission exigeant que les produits soient divisés en produits d'opérations avec contrepartie et en produits d'opérations sans contrepartie.

Les opérations avec contrepartie sont celles où une entité reçoit des actifs ou des services, ou obtient l'extinction d'éléments du passif, et donne directement à une autre entité en échange une valeur approximativement égale (principalement sous forme d'espèces, de biens, de services ou d'utilisation d'actifs). L'achat ou la vente de biens ou de services, la cession d'actifs et les intérêts bancaires sont des exemples d'opérations avec contrepartie.

Les opérations sans contrepartie directe sont celles où une entité, soit reçoit une valeur d'une autre entité sans fournir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale, soit donne une valeur à une autre entité sans recevoir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale. Les exemples d'opérations sans contrepartie incluent la subvention de la Commission européenne, les subventions et les dons.

Opération sans contrepartie directe	2020	2019
Subvention de la CE	20,052,797.25	20,299,286.83
Divers	15,377.95	13,241.99
	20,068,175.20	20,312,528.82
Opérations avec contrepartie directe		
Intérêts bancaires	0.00	17.91

Informations relatives aux parties liées

Ces informations sont présentées conformément à la règle de comptabilité n° 15 de la Commission. Selon cette règle, certaines informations doivent être données concernant la rémunération des principaux dirigeants au cours de la période de déclaration, les prêts qui leur sont octroyés et la contrepartie qui leur est octroyée pour les services qu'ils fournissent à l'entité en qualité autre que celle de membre de l'organe de direction ou d'employé. Les informations à donner selon cette règle garantiront l'application de niveaux minimaux appropriés de transparence à la rémunération des principaux dirigeants.

	2019	2018
Nombre d'ordonnateurs à la fin de l'exercice	1	1
Analyse par grade		
AD14	1	1

L'ordonnateur est rémunéré conformément au statut des fonctionnaires des Communautés européennes.

Coûts de recherche et développement non capitalisés

L'information est présentée conformément à la règle de comptabilité n° 6 de la Commission exigeant la présentation du montant des coûts de recherche et développement non capitalisés pour actifs incorporels générés en interne ou en externe (logiciels). Les projets pertinents sont décrits dans la rubrique actifs incorporels.

Les montants suivants ont été reconnus comme dépenses dans le compte de résultat économique	2020	2019
Frais de recherche	0.00	0.00
Frais de développement	127,512.05	81,017.65

Notation de crédit et qualité des créances et espèces

Conformément à la règle de comptabilité n° 11 de la Commission, des informations sur la qualité (notation) et le risque de crédit concernant les actifs et les passifs financiers de l'Agence sont fournies.

Qualité du crédit des actifs financiers qui ne sont ni en retard de règlement ni dépréciés

	Actifs financiers disponibles à la vente (y inclus intérêts courus)	Prêts (y inclus dépôts à court terme > 3 mois et < 1 an)	Créances avec les États membres	Créances avec des tiers	Créances avec des entités consolidées	Dépôts à court terme (< 3 mois - y inclus intérêts courus)	Trésorerie et équivalents de trésorerie
Contreparties avec notation de crédit externe 1:	0.00	0.00	0.00	11,455.05	0.00	0.00	947,876.40
Première et haute qualité	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	947,006.46
Qualité moyenne supérieure	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	0.00
Qualité moyenne inférieure	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	215.81
Spéculatif	0.00	0.00	0.00	11,455.05	s.o./n.d.	0.00	0.00
Non attribué	0.00	0.00	0.00		s.o./n.d.	0.00	654.13
Contreparties sans notation de crédit externe:	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Groupe 1 - Débiteurs qui n'ont jamais fait défaut			s.o./n.d.				
Groupe 2 - Débiteurs défaillants dans le passé			s.o./n.d.		s.o./n.d.		

Analyse de l'âge des actifs financiers qui ne sont pas dépréciés

	de règlement ni déprécié	En retard de règlement mais pas			Total (1+2+3+4)
		< 1 an (2)	1-5 ans (3)	> 5 ans (4)	
Actifs financiers disponibles à la vente (y inclus intérêts courus)					
31-Dec-20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Prêts					
31-Dec-20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances avec les États membres					
31-Dec-20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Créances avec des tiers					
31-Dec-20	11,455.05	0.00	0.00	0.00	11,455.05
Créances avec des entités consolidées					
31-Dec-20	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Risque de liquidité

Le passif de l'entité a des échéances contractuelles restantes comme résumé ci-dessous:

Au 31 décembre 2020	< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes exigibles avec des tiers	1,969.08	0.00	0.00	1,969.08
Dettes exigibles avec des entités consolidées	347,202.75	0.00	0.00	347,202.75
Total du passif	349,171.83	0.00	0.00	349,171.83

V. REMARQUES CONCERNANT L'EXECUTION DU BUDGET ET LA GESTION FINANCIERE

1. Introduction

Principes budgétaires

Le 15 juin 2019, le conseil de direction a adopté le nouveau règlement financier de l'ETF qui est entré en vigueur le 16 juin 2019. Toutefois, les articles 32 et 47 du règlement abrogé continuent de s'appliquer jusqu'au 31 décembre 2019 et les articles 32 et 48 du règlement financier de l'ETF nouvellement adopté s'appliquent à partir du 1er janvier 2020.

L'établissement et l'exécution du budget de l'ETF respectent les principes suivants:

- a) unité et vérité budgétaire;
- b) annualité;
- c) équilibre;
- d) unité de compte;
- e) universalité;
- f) spécialité;
- g) bonne gestion financière;
- h) transparence.

Structure du budget

L'état des dépenses du budget de l'ETF est présenté selon une nomenclature comportant une classification par destination. Il est par conséquent divisé en quatre titres qui sont individuellement subdivisés en chapitres, articles et postes.

L'ETF applique la nomenclature et la structure employées par la Commission pour les titres 1, 2 et 3. Les deux premiers titres concernent les «dépenses administratives», tandis que le troisième est réservé aux «dépenses opérationnelles».

- Le titre 1 englobe les dépenses relatives au personnel autorisé dans le tableau des effectifs de l'ETF et les dépenses concernant le personnel extérieur (y compris le personnel auxiliaire) et d'autres dépenses de gestion (y compris les frais de représentation).
- Le titre 2 couvre les dépenses administratives telles que les immeubles, le nettoyage et l'entretien, les locations, les télécommunications, l'eau, le gaz et l'électricité, ainsi que les dépenses de soutien (dont les frais de réunion).
- Le titre 3 couvre les dépenses relatives aux activités de l'ETF et notamment l'exécution de son programme de travail.

L'exécution du budget est préparée sur la base d'une «comptabilité de caisse modifiée». Le terme «modifiée» renvoie au fait que les montants reportés annuels sont inclus dans le budget. Les montants «reportés» concernent des engagements légaux conclus durant l'exercice, mais non payés.

Le terme «engagement légal» renvoie à des actions juridiquement contraignantes accomplies par l'ETF, par exemple à des contrats ou à d'autres accords signés et à des commandes passées.

Dans le contexte de l'exécution du budget, le terme «dépenses» recouvre les crédits d'engagement utilisés. Les crédits d'engagement utilisés sont des engagements payés en 2020 et des engagements (en partie) reportés à 2021.

Des informations détaillées concernant les aspects pertinents de l'exécution du budget par titre, chapitre et poste, ainsi que des informations sur l'exécution du budget en 2020 sont fournies plus loin à la section «Utilisation des crédits».

Exécution du budget de l'ETF en 2020

Afin de fournir au lecteur un aperçu complet des activités financières liées à l'exécution du budget en 2020, un tableau reprenant les crédits d'engagement et de paiement est présenté ci-

après. Les données relatives aux paiements portent non seulement sur ceux exécutés en 2020 et associés au budget 2020, mais également sur ceux exécutés en 2020 mais reposant sur les budgets des exercices précédents.

Aperçu des recettes 2020

Source des recettes	Recettes dans le budget initial	Recettes dans les budgets modifiés	Total des recettes budgétisées	Ordres de recouvrement établis au cours de l'exercice	Droits reportés	Recouvrements effectués sur droits reportés	Recouvrements effectués sur ordres de recouvrement établis au cours de l'exercice	Montants totaux reçus	Sommes restant à recouvrer
Subvention de la Commission (pour le budget opérationnel - titres 1, 2 et 3 - de l'agence)	20,957,000.00	-557,000.00	20,400,000.00	20,400,000.00	0.00	0.00	20,400,000.00	20,400,000.00	0.00
Intérêts bancaires réutilisés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Autres recettes	0.00	0.00	0.00	23,932.28	3,600.00	1,000.00	23,932.28	24,932.28	2,600.00
TOTAL	20,957,000.00	-557,000.00	20,400,000.00	20,423,932.28	3,600.00	1,000.00	20,423,932.28	20,424,932.28	2,600.00

ÉVOLUTION DU BUDGET 2020

		Crédits d'engagement			Crédits de paiement			
		Budget initial	Transferts et budget supplémentaire	Crédits d'engagement disponibles	Budget initial	Transferts et budget supplémentaire	Réduction	Crédits de paiement disponibles
A-1100	Traitements de base	11,100,200.00	-154,936.27	10,945,263.73	11,100,200.00	-154,936.27		10,945,263.73
A-1110	Agent contractuel	2,315,000.00	-20,807.66	2,294,192.34	2,315,000.00	-20,807.66		2,294,192.34
A-1112	Personnel local	65,000.00	3,239.25	68,239.25	65,000.00	3,239.25		68,239.25
A-1172	Stagiaires	20,000.00	8,434.50	28,434.50	20,000.00	8,434.50		28,434.50
A-1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	280,000.00	161,775.00	441,775.00	280,000.00	161,775.00		441,775.00
A-1180	Frais divers de recrutement	19,000.00	13,780.00	32,780.00	19,000.00	13,780.00		32,780.00
A-1300	Frais de missions et de déplacement	65,000.00	-59,649.00	5,351.00	65,000.00	-59,649.00		5,351.00
A-1430	Service médical	25,000.00	22,030.00	47,030.00	25,000.00	22,030.00		47,030.00
A-1440	Formation interne	245,000.00	-155,950.58	89,049.42	245,000.00	-155,950.58		89,049.42
A-1490	Autres interventions	35,000.00	36,400.00	71,400.00	35,000.00	36,400.00		71,400.00
A-1700	Frais de réception et de représentation	4,000.00	-4,000.00	0.00	4,000.00	-4,000.00		0.00
	TOTAL Titre 1	14,173,200.00	-149,684.76	14,023,515.24	14,173,200.00	-149,684.76		14,023,515.24
A-2000	Locations	2,501.00	22.00	2,523.00	2,501.00	22.00		2,523.00
A-2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	140,000.00	-26,000.00	114,000.00	140,000.00	-26,000.00		114,000.00
A-2030	Nettoyage et entretien	594,523.00	264,648.11	859,171.11	594,523.00	264,648.11		859,171.11
A-2100	Matériel TIC	159,121.00	224,502.86	383,623.86	159,121.00	224,502.86		383,623.86
A-2101	Développement et achat de logiciels	374,620.00	111,310.00	485,930.00	374,620.00	111,310.00		485,930.00
A-2103	Coûts des télécoms	169,635.00	-50.00	169,585.00	169,635.00	-50.00		169,585.00
A-2105	Systèmes informatiques de la CE	234,200.00	-58,822.86	175,377.14	234,200.00	-58,822.86		175,377.14
A-2200	Matériel technique et bureautique	20,000.00	-5,733.00	14,267.00	20,000.00	-5,733.00		14,267.00
A-2300	Papeterie et fournitures de bureau	40,000.00	-19,888.84	20,111.16	40,000.00	-19,888.84		20,111.16
A-2320	Diverses dépenses financières	1,000.00	250.00	1,250.00	1,000.00	250.00		1,250.00
A-2330	Frais juridiques	28,000.00	-7,848.00	20,152.00	28,000.00	-7,848.00		20,152.00
A-2400	Correspondance et frais de port	15,200.00	-12,900.00	2,300.00	15,200.00	-12,900.00		2,300.00
A-2500	Frais généraux de réunion	100,000.00	-87,040.00	12,960.00	100,000.00	-87,040.00		12,960.00
	TOTAL Titre 2	1,878,800.00	382,450.27	2,261,250.27	1,878,800.00	382,450.27		2,261,250.27
B3-010	Publications générales	312,000.00	176,350.24	488,350.24	312,000.00	178,694.75		490,694.75
B3-030	Associations professionnelles et frais de participation	3,000.00		3,000.00	3,000.00			3,000.00
B3-040	Frais de traduction	60,000.00	40,857.25	100,857.25	60,000.00	40,857.25		100,857.25
B3-100	Projets stratégiques	3,648,000.00	121,835.00	3,769,835.00	3,648,000.00	113,004.49	-557,000.00	3,204,004.49
B3-140	Évaluation de l'incidence et audit des activités du programme de travail	247,000.00	-4,169.00	242,831.00	247,000.00	-40,000.00		207,000.00
B3-200	Missions opérationnelles	635,000.00	-567,639.00	67,361.00	635,000.00	-525,322.00		109,678.00
	TOTAL Titre 3	4,905,000.00	-232,765.51	4,672,234.49	4,905,000.00	-232,765.51	-557,000.00	4,115,234.49
	Résumé:	20,957,000.00	0.00	20,957,000.00	20,957,000.00	0.00	-557,000.00	20,400,000.00

2. Utilisation des crédits

i. Crédits de l'exercice en cours

Ligne budgétaire	Description	Budget final disponible pour engagements	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement annulés	Budget total disponible pour paiements	paiements acceptés en 2020 en lien avec des engagements	paiements acceptés en 2020 en lien avec des engagements	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits de paiement disponibles	Crédits de paiements - Reportés à 2021	Crédits de paiement annulés
1100	Traitements de base	10,945,263.73	10,945,263.73	100.00%	0.00	10,945,263.73	10,945,263.73	0.00	10,945,263.73	100.00%	0.00	0.00	0.00
1110	Agent contractuel	2,294,192.34	2,294,192.34	100.00%	0.00	2,294,192.34	2,294,192.34	0.00	2,294,192.34	100.00%	0.00	0.00	0.00
1112	Personnel local	68,239.25	68,235.87	100.00%	3.38	68,239.25	68,235.87	0.00	68,235.87	100.00%	3.38	0.00	3.38
1172	Stagiaires	28,434.50	28,434.50	100.00%	0.00	28,434.50	28,434.50	0.00	28,434.50	100.00%	0.00	0.00	0.00
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	441,775.00	441,673.11	99.98%	101.89	441,775.00	304,067.02	0.00	304,067.02	68.83%	137,707.98	137,606.09	101.89
1180	Frais divers de recrutement	32,780.00	32,780.00	100.00%	0.00	32,780.00	32,780.00	0.00	32,780.00	100.00%	0.00	0.00	0.00
11	Total du chapitre	13,810,684.82	13,810,579.55	100.00%	105.27	13,810,684.82	13,672,973.46	0.00	13,644,538.96	98.80%	137,711.36	137,606.09	105.27
1300	Frais de missions et de déplacement	5,351.00	5,350.43	99.99%	0.57	5,351.00	3,850.43	0.00	3,850.43	71.96%	1,500.57	1,500.00	0.57
13	Total du chapitre	5,351.00	5,350.43	99.99%	0.57	5,351.00	3,850.43	0.00	3,850.43	71.96%	1,500.57	1,500.00	0.57
1430	Service médical	47,030.00	47,030.00	100.00%	0.00	47,030.00	38,827.89	0.00	38,827.89	82.56%	8,202.11	8,202.11	0.00
1440	Formation interne	89,049.42	89,049.42	100.00%	0.00	89,049.42	65,835.42	0.00	65,835.42	73.93%	23,214.00	23,214.00	0.00
1490	Autres interventions	71,400.00	71,138.88	99.63%	261.12	71,400.00	70,738.88	0.00	70,738.88	99.07%	661.12	400.00	261.12
14	Total du chapitre	207,479.42	207,218.30	99.87%	261.12	207,479.42	175,402.19	0.00	175,402.19	84.54%	32,077.23	31,816.11	261.12
1700	Frais de réception et de représentation	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00
17	Total du chapitre	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00%	0.00	0.00	0.00
1	TOTAL:	14,023,515.24	14,023,148.28	100.00%	366.96	14,023,515.24	13,852,226.08	0.00	13,823,791.58	98.58%	171,289.16	170,922.20	366.96
2000	Locations	2,523.00	2,523.00	100.00%	0.00	2,523.00		0.00	0.00	0.00%	2,523.00	2,523.00	0.00
2020	Eau, gaz, électricité et chauffage	114,000.00	114,000.00	100.00%	0.00	114,000.00	12,935.00	0.00	12,935.00	0.00%	101,065.00	101,065.00	0.00
2030	Coûts accessoires liés aux immeubles	859,171.11	859,170.80	100.00%	0.31	859,171.11	780,519.70	0.00	780,519.70	90.85%	78,651.41	78,651.10	0.31
20	Total du chapitre	975,694.11	975,693.80	100.00%	0.31	975,694.11	793,454.70	0.00	793,454.70	81.32%	182,239.41	182,239.10	0.31
2100	Matériel TIC	383,623.86	383,623.67	100.00%	0.19	383,623.86	301,253.07	0.00	301,253.07	78.53%	82,370.79	82,370.60	0.19
2101	Développement et achat de logiciels	485,930.00	485,929.93	100.00%	0.07	485,930.00	366,139.46	0.00	366,139.46	75.35%	119,790.54	119,790.47	0.07
2103	Coûts des télécoms	169,585.00	169,097.27	99.71%	487.73	169,585.00	151,506.96	0.00	151,506.96	89.34%	18,078.04	17,590.31	487.73
2105	Systèmes informatiques de la Commission	175,377.14	175,377.14	100.00%	0.00	175,377.14	166,226.78	0.00	166,226.78	94.78%	9,150.36	9,150.36	0.00
21	Total du chapitre	1,214,516.00	1,214,028.01	99.96%	487.99	1,214,516.00	985,126.27	0.00	985,126.27	81.21%	229,389.73	228,901.74	487.99
2200	Matériel et mobilier techniques	14,267.00	14,267.00	100.00%	0.00	14,267.00	14,267.00	0.00	14,267.00	100.00%	0.00	0.00	0.00
22	Total du chapitre	14,267.00	14,267.00	100.00%	0.00	14,267.00	14,267.00	0.00	14,267.00	100.00%	0.00	0.00	0.00
2300	Papeterie et fournitures de bureau	20,111.16	20,096.59	99.93%	14.57	20,111.16	16,068.91	0.00	16,068.91	79.90%	4,042.25	4,027.68	14.57
2320	Diverses dépenses financières	1,250.00	1,250.00	100.00%	0.00	1,250.00	1,222.06	0.00	1,222.06	97.76%	27.94	27.94	0.00
2330	Diverses dépenses de contentieux et d'assurance	20,152.00	20,152.00	100.00%	0.00	20,152.00	15,955.96	0.00	15,955.96	79.18%	4,196.04	4,196.04	0.00
23	Total du chapitre	41,513.16	41,498.59	99.96%	14.57	41,513.16	33,246.93	0.00	33,246.93	80.09%	8,266.23	8,251.66	14.57
2400	Correspondance et frais de port	2,300.00	2,250.00	97.83%	50.00	2,300.00	1,759.19	0.00	1,759.19	76.49%	540.81	490.81	50.00
24	Total du chapitre	2,300.00	2,250.00	97.83%	50.00	2,300.00	1,759.19	0.00	1,759.19	76.49%	540.81	490.81	50.00
2500	Frais généraux de réunion	12,960.00	12,960.00	100.00%	0.00	12,960.00	12,960.00	0.00	12,960.00	100.00%	0.00	0.00	0.00
25	Total du chapitre	12,960.00	12,960.00	100.00%	0.00	12,960.00	12,960.00	0.00	12,960.00	100.00%	0.00	0.00	0.00
2	TOTAL:	2,261,250.27	2,260,697.40	99.98%	552.87	2,261,250.27	1,840,814.09	0.00	1,840,814.09	81.41%	420,436.18	419,883.31	552.87
3010	Publications générales	488,350.24	487,152.39	99.75%	1,197.85	490,694.75	278,874.40	85,091.45	363,965.85	74.17%	0.00	0.00	126,728.90
3030	Associations professionnelles et frais de participation	3,000.00	3,000.00	100.00%	0.00	3,000.00	1,595.20	78.00	1,673.20	55.77%	0.00	0.00	1,326.80
3040	Frais de traduction	100,857.25	100,857.25	100.00%	0.00	100,857.25	80,293.25	0.00	80,293.25	79.61%	0.00	0.00	20,564.00
30	Total du chapitre	592,207.49	591,009.64	99.80%	1,197.85	594,552.00	360,762.85	85,169.45	445,932.30	75.00%	0.00	0.00	148,619.70
3100	Projets stratégiques	3,769,835.00	3,745,806.37	99.36%	24,028.63	3,204,004.49	2,122,564.69	935,148.53	3,057,713.22	95.43%	0.00	0.00	146,291.27
3140	Évaluation de l'incidence et audit des activités du programme de travail	242,831.00	242,830.74	100.00%	0.26	207,000.00	98,890.00	107,842.47	206,732.47	99.87%	0.00	0.00	267.53
31	Total du chapitre	4,012,666.00	3,988,637.11	99.40%	24,028.89	3,411,004.49	2,221,454.69	1,042,991.00	3,264,445.69	95.70%	0.00	0.00	146,558.80
3200	Missions opérationnelles	67,361.00	67,360.82	100.00%	0.18	109,678.00	67,360.82	42,316.21	109,677.03	100.00%	0.00	0.00	0.97
32	Total du chapitre	67,361.00	67,360.82	100.00%	0.18	109,678.00	67,360.82	42,316.21	109,677.03	100.00%	0.00	0.00	0.97
3	TOTAL:	4,672,234.49	4,647,007.57	99.46%	25,226.92	4,115,234.49	2,649,578.36	1,170,476.66	3,820,055.02	92.83%	0.00	0.00	295,179.47
Total source des fonds		20,957,000.00	20,930,853.25	99.88%	26,146.75	20,400,000.00	18,342,618.53	1,170,476.66	19,484,660.69	95.51%	591,725.34	590,805.51	296,099.30

ii. Crédits liés à la réaffectation de fonds reçus

Ligne budgétaire	Description	Montant reçu pour engagements en 2020	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement reportés à 2021	Montant reçu pour paiement en 2020	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits d'engagement disponibles reportés à 2021	Crédits de paiement disponibles reportés à 2021	Crédits d'engagement et de paiement automatiquement reportés
1100	Traitements de base	1,200.00	0.00	0.00%	1,200.00	1,200.00	0.00	0.00%	1,200.00	1,200.00	1,200.00
11	Total du chapitre	1,200.00	0.00	0.00%	1,200.00	1,200.00	0.00	0.00%	1,200.00	1,200.00	1,200.00
1300	Missions	100.83	0.00	0.00%	100.83	100.83	0.00	0.00%	100.83	100.83	100.83
13	Total du chapitre	100.83	0.00	0.00%	100.83	100.83	0.00	0.00%	100.83	100.83	100.83
1440	Formation interne	96.02	0.00	0.00%	96.02	96.02	0.00	0.00%	96.02	96.02	96.02
14	Chapter Total	96.02	0.00	0.00%	96.02	96.02	0.00	0.00%	96.02	96.02	96.02
1	TOTAL:	1,396.85	0.00	0.00%	1,396.85	1,396.85	0.00	0.00%	1,396.85	1,396.85	1,396.85
3100	Projets stratégiques	12,437.19	0.00	0.00%	12,437.19	12,437.19	0.00	0.00%	12,437.19	12,437.19	12,437.19
31	Total du chapitre	12,437.19	0.00	0.00%	12,437.19	12,437.19	0.00	0.00%	12,437.19	12,437.19	12,437.19
3200	Missions opérationnelles	11,098.24	0.00	0.00%	11,098.24	11,098.24	0.00	0.00%	11,098.24	11,098.24	11,098.24
32	Total du chapitre	11,098.24	0.00	0.00%	11,098.24	11,098.24	0.00	0.00%	11,098.24	11,098.24	11,098.24
3	TOTAL:	23,535.43	0.00	0.00%	23,535.43	23,535.43	0.00	0.00%	23,535.43	23,535.43	23,535.43
	Total source des fonds	24,932.28	0.00	0.00%	24,932.28	24,932.28	0.00	0.00%	24,932.28	24,932.28	24,932.28

iii. Crédits liés à la réaffectation de fonds reçus en 2019

Ligne budgétaire	Description	Montant reçu pour engagements en 2019	Montant total des engagements acceptés	% engagés	Crédits d'engagement reportés à 2020	Montant reçu pour paiement en 2019	Montant total des paiements acceptés	% paiements exécutés	Crédits d'engagement disponibles reportés à 2021	Crédits de paiement disponibles reportés à 2021	Crédits d'engagement et de paiement automatiquement reportés
1300	Missions	1,149.57	1,149.57	100.00%	0.00	1,149.57	1,149.57	100.00%	0.00	0.00	0.00
13	Chapter Total	1,149.57	1,149.57	100.00%	0.00	1,149.57	1,149.57	100.00%	0.00	0.00	0.00
1	TOTAL:	1,149.57	1,149.57	100.00%	0.00	1,149.57	1,149.57	100.00%	0.00	0.00	0.00
	Total source des fonds	1,149.57	1,149.57	100.00%	0.00	1,149.57	1,149.57	100.00%	0.00	0.00	0.00

iv. Crédits reportés de 2019 à 2020

Ligne budgétaire	Description	Engagements reportés de 2019 à 2020	Crédits de paiement disponibles de 2019 à 2020	Montant total des crédits de paiement exécutés 2020	Crédits de paiement de 2019 annulés en 2020
1177	Autres prestations et services institutionnels d'audit	52,284.35	52,284.35	49,296.35	2,988.00
1180	Frais divers de recrutement	1,629.14	1,629.14	1,600.00	29.14
11	Total du chapitre	53,913.49	53,913.49	50,896.35	3,017.14
1300	Frais de missions et de déplacement	13,735.86	13,735.86	1,330.00	12,405.86
13	Total du chapitre	13,735.86	13,735.86	1,330.00	12,405.86
1430	Service médical	3,032.33	3,032.33	2,389.70	642.63
1440	Formation interne	83,691.34	83,691.34	66,657.59	17,033.75
1490	Autres interventions	497.31	497.31	451.40	45.91
14	Total du chapitre	87,220.98	87,220.98	69,498.69	17,722.29
1700	Divertissement et représentation	1,388.46	1,388.46	1,311.00	77.46
17		1,388.46	1,388.46	1,311.00	77.46
1	TOTAL:	156,258.79	156,258.79	123,036.04	33,222.75
2000	Locations	2,522.00	2,522.00	2,522.00	0.00
2020	Eau, gaz et électricité	13,757.00	13,757.00	7,034.00	6,723.00
2030	Coûts accessoires liés aux immeubles	86,503.59	86,503.59	77,866.98	8,636.61
20	Total du chapitre	102,782.59	102,782.59	87,422.98	15,359.61
2100	Matériel TIC	126,829.58	126,829.58	126,553.88	275.70
2101	Développement et achat de logiciels	97,888.36	97,888.36	97,742.59	145.77
2103	Coûts des télécoms	15,316.01	15,316.01	15,290.29	25.72
2105	Systèmes informatiques de la Commission européenne	16,339.56	16,339.56	16,339.56	0.00
21	Total du chapitre	256,373.51	256,373.51	255,926.32	447.19
2200	Matériel et mobilier techniques	30,895.50	30,895.50	30,895.50	0.00
22	Total du chapitre	30,895.50	30,895.50	30,895.50	0.00
2300	Papeterie et fournitures de bureau	13,474.84	13,474.84	13,126.66	348.18
2320	Diverses dépenses financières	114.60	114.60	10.00	104.60
2330	Diverses dépenses de contentieux et d'assurance	1,080.00	1,080.00	541.12	538.88
23	Total du chapitre	14,669.44	14,669.44	13,677.78	991.66
2400	Correspondance et frais de port	724.64	724.64	218.39	506.25
24	Total du chapitre	724.64	724.64	218.39	506.25
2500	Frais de réunions généraux	27,500.00	27,500.00	26,462.30	1,037.70
25	Total du chapitre	27,500.00	27,500.00	26,462.30	1,037.70
2	TOTAL:	432,945.68	432,945.68	414,603.27	18,342.41
3010	Publications générales	95,241.72			0.00
3030	Adhésions professionnelles	684.80			0.00
3040	Frais de traduction	2,255.00			0.00
30	Total du chapitre	98,181.52	0.00	0.00	0.00
3100	Projets stratégiques	1,138,006.02			0.00
3140	Évaluation de l'incidence et audit des activités du programme de travail	109,060.00			0.00
31	Total du chapitre	1,247,066.02	0.00	0.00	0.00
3200	Missions opérationnelles	98,376.95			0.00
32	Total du chapitre	98,376.95	0.00	0.00	0.00
3	TOTAL:	1,443,624.49	0.00	0.00	0.00
	Total source des fonds	2,032,828.96	589,204.47	537,639.31	51,565.16

Pour le titre 3, des engagements liés à la subvention de l'ETF d'un montant total de 1 443 624,49 EUR ont été reportés de 2019 à 2020. Ces engagements sont honorés au moyen des crédits payés de 2020 et les montants payés sont repris dans le tableau «i. Crédits de l'exercice courant».

VI. TABLEAU DES EFFECTIFS DE L'ETF 2020

GROUPE DE FONCTION	GRADE	Tableau des effectifs dans le budget 2020 de l'UE adopté	Nombre de postes pourvus au 31/12/2020
AD	16	0	0
	15	0	0
	14	1	1
	13	5	2
	12	10	5
	11	10	10
	10	9	12
	9	13	13
	8	6	6
	7	1	6
	6	1	1
	5	0	0
Sous-total pour le groupe de fonction AD		56	56
AST	11	3	1
	10	6	0
	9	10	11
	8	10	5
	7	4	2
	6	1	3
	5	1	4
	4	0	3
	3	0	0
	2	0	0
	1	0	0
Sous-total pour le groupe de fonction AST		30	29
TOTAL des postes AT		86	85

L'ETF emploie également 40 agents contractuels. De plus, l'ETF emploie 1 agent local.

ANNEXE I: LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE DIRECTION EN 2020

COMMISSION EUROPÉENNE

Commission européenne Président	M. Joost Korte Directeur général DG EMPL Emploi, affaires sociales et inclusion Commission européenne
Commission européenne Membre	Mme Myriam Ferran Directrice DG NEAR A Commission européenne
Commission européenne Suppléante	Mme Barbara Banki Gardinal Cheffe d'unité faisant fonction DG NEAR A3 Commission européenne
Commission européenne Membre	Mme Henriette Geiger Directrice DG DEVCO Direction B - Hommes et paix Développement humain et migration Commission européenne
Commission européenne Suppléante	M. Francesco Luciani Chef d'unité DG DEVCO B3 Migration, emploi, inégalités Commission européenne
Commission européenne Suppléante	M. Jean-Paul Heerschap Agent de coopération / aide internationale - Secteur Emploi Cohésion et Protection Sociale Migration, emploi, inégalités DG DEVCO B3 Commission européenne

SERVICE EUROPÉEN POUR L'ACTION EXTÉRIEURE

Service européen pour l'action extérieure Observateur	Mme Diana Senczyszyn Chargée de la coordination politique MENA.5 – Stratégie et instruments de la politique européenne de voisinage Service européen pour l'action extérieure (SEAE)
--	--

PARLEMENT EUROPÉEN

Expert sans droit de vote	M. Alejandro Cercas Alonso Expert du Parlement européen
Expert sans droit de vote	M. Jean-François Mezières Président Association européenne pour la formation professionnelle
Expert sans droit de vote	Mme Edit BAUER

ÉTATS MEMBRES DE L'UNION EUROPÉENNE

Autriche - Titulaire	M. Josef Hochwald Administrateur général Unité pour la formation professionnelle Département IV – Stratégies de marché national Ministère fédéral du numérique et des affaires économiques
Autriche - Suppléante	Mme Elisabeth Augustin Administrateur général Département pour l'éducation et les affaires internationales bilatérales Ministère fédéral de l'éducation, des sciences et de la recherche
Belgique - Titulaire	M. Herman Panneels Chef de la division pour les services de conseil et de soutien au personnel de l'éducation Agence pour les services éducatifs – AgODi Ministère de l'éducation et de la formation
Belgique – Suppléant(e)	À NOMMER
Bulgarie - Titulaire	Mme Maria Todorova Directrice Direction de la formation professionnelle Ministère de l'éducation et des sciences
Bulgarie – Suppléante	Mme Vania Tividosheva Experte principale Direction de la formation professionnelle Ministère de l'éducation et des sciences
Croatie – Titulaire	Mme Andreja Uroić Landekić Cheffe de service de la formation professionnelle Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur
Croatie – Suppléante	Mme Marina Cvitković Cheffe de secteur de la coopération internationale Agence pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes Département pour les affaires européennes, la coopération et les projets internationaux
Chypre – Titulaire	M. Elias Margadjis Directeur de l'enseignement technique et professionnel secondaire Ministère de l'éducation et de la culture
Chypre – Suppléant	M. Kyriakos Kyriakou Coordinateur de la formation professionnelle Enseignement secondaire technique et professionnel Ministère de l'éducation et de la culture
République tchèque – Titulaire	Mme Marta Stará Cheffe de l'unité pour la formation professionnelle Ministère de l'éducation, de la jeunesse et des sports
République tchèque – Suppléante	Mme Martina Kaňáková Institut pédagogique national de République tchèque
Danemark – Suppléant	M. Torben Schuster Consultant en chef Ministère danois de l'éducation
Estonie – Titulaire	Mme Terje Haidak Cheffe Département de la formation des adultes Ministère de l'éducation et de la recherche
Estonie – Suppléant	M. Teet Tiko Cheffe Département de l'enseignement professionnel Ministère de l'éducation et de la recherche
Finlande – Titulaire	M. Mika Saarinen Conseiller en éducation, chef de secteur Agence nationale finlandaise de l'éducation, EDUFI

Finlande – Suppléant	À NOMMER
France – Titulaire	Mme Sara Mattioni Bureau international Secrétariat général des ministères sociaux Délégation aux affaires européennes et internationales Ministère des solidarités et de la santé
France – Suppléante	Mme Nadine Nerguisian Chargée de mission Délégation aux relations européenne et internationales et à la coopération (DREIC) Secrétariat général Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
Allemagne – Titulaire	M. Stefan Schneider Chef de division Ministère fédéral de l'éducation et de la recherche Division 222 – Programmes de l'UE pour l'éducation; Coopération internationale en matière d'éducation
Allemagne - Suppléante	Mme Kristin Hess Ministère fédéral de l'éducation et de la recherche Division 222 - ERASMUS; Coopération internationale en matière de formation professionnelle
Grèce – Titulaire	Mme Ioanna Lytrivi Directrice générale Organisation nationale pour la certification des qualifications et l'orientation professionnelle - (E.O.P.P.E.P.)
Grèce – Suppléant	M. Panagiotis Passas Cheffe Direction générale des affaires internationales et européennes et de l'éducation pour les Grecs à l'étranger et de l'éducation interculturelle Ministère de l'éducation, de la recherche et des affaires religieuses
Hongrie – Titulaire	Mme Katalin Zoltán Cheffe d'unité Département du développement des programmes et de la gouvernance des établissements scolaires Unité des relations internationales et des subventions Ministère de l'économie nationale
Hongrie - Suppléante	Mme Judit Tauszig Conseillère Senior Secrétariat d'État suppléant pour la formation professionnelle et l'apprentissage des adultes Unité des relations internationales et des subventions, Département du développement des programmes et de la gouvernance des établissements scolaires Ministère de l'innovation et des technologies
Irlande – Titulaire	M. Phil O'Flaherty Administrateur principal Département de l'éducation et des compétences
Irlande – Suppléante	Mme Trudy Duffy Assistante de l'administrateur principal Unité de l'enseignement post-secondaire Département de l'éducation et des compétences Secteur de la formation et de l'enseignement post-secondaires
Italie – Titulaire	M. Enrico Pavone Chef de l'unité V – Politiques sectorielles de l'UE, y compris l'éducation et la formation professionnelle Direction générale à l'Union européenne Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale
Italie – Suppléant	M. Sergio Martes Chef de l'unité II – Relations extérieures de l'UE Direction générale à l'Union européenne Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale
Lettonie – Titulaire	Mme Anita Vahere-Abražune Directrice adjointe Département d'initiatives et d'élaboration de politique

Ministère de l'éducation et des sciences

Lettonie – Suppléante	<p>Mme Maija Zvirbule Conseillère pour l'éducation, la jeunesse et les sports Représentation permanente de la république de Lettonie auprès de l'UE</p>
Lituanie – Titulaire	<p>M. Tadas Tamošiūnas Directrice Centre de développement des qualifications et de la formation professionnelle</p>
Lituanie – Suppléante	<p>Mme Lina Vaitkutė Cheffe Unité de formation des qualifications Centre de développement des qualifications et de la formation professionnelle</p>
Luxembourg – Titulaire	<p>Mme Véronique Schaber Directrice Département de la formation professionnelle Ministère de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse</p>
Luxembourg – Suppléant	<p>M. Tom Muller Directrice adjointe Département de la formation professionnelle Ministère de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse</p>
Malte – Titulaire	<p>M. Joachim James Calleja PDG Collège des arts, des sciences et des technologies de Malte (MCAST) Bâtiment administratif, campus principal</p>
Malte – Suppléant	<p>M. Francis Fabri Secrétaire permanent Bureau du Secrétaire permanent Ministère de l'éducation et de l'emploi</p>
Pays-Bas – Titulaire	<p>M. Peter VAN IJSSELMUIDEN Coordonnateur des affaires internationales en matière de formation professionnelle Département pour la formation professionnelle et l'éducation des adultes Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences</p>
Pays-Bas – Suppléante	<p>Mme Lise Weerden Responsable senior chargée de la politique Affaires internationales en matière de formation professionnelle/ responsable comptable formation professionnelle Ministère de l'éducation, de la culture et des sciences</p>
Pologne – Titulaire	<p>Mme Stefania Wilkiel Conseillère du ministre Département de stratégie et de coopération internationale Ministère de l'éducation nationale</p>
Pologne – Suppléant	<p>M. Andrzej Kurkiewicz Directrice adjointe Département de l'innovation et du développement Ministère des sciences et de l'enseignement supérieur</p>
Portugal – Titulaire	<p>Mme Sandra Ribeiro Directrice générale Direction générale de l'emploi et des relations industrielles Ministère du travail, de la solidarité et de la sécurité sociale</p>
Roumanie – Titulaire	<p>Mme Carmen Clapan Conseillère pour les affaires européennes Direction générale des affaires européennes et internationales Ministère de l'éducation nationale</p>
Roumanie – Suppléante	<p>Mme Roxana Frățilă Conseillère pour les affaires européennes Direction générale des affaires européennes et internationales Ministère de l'éducation et de la recherche</p>
Slovénie – Titulaire	<p>M. Karol Jakubik Conseiller d'État principal Département de l'enseignement scolaire régional Unité de la formation professionnelle</p>

Ministère de l'éducation, des sciences, de la recherche et des sports

Slovaquie – Suppléant

M. Alexander Ludva

Conseiller d'État

Unité de la formation professionnelle

Ministère de l'éducation, des sciences, de la recherche et des sports

Slovénie – Titulaire

Mme Slavica Černoša

Cheffe du département de l'enseignement secondaire supérieur

Ministère de l'éducation, des sciences et des sports

Slovénie – Suppléante

Mme Urška Marentič

Directrice adjointe

Institut pour la formation professionnelle

Espagne – Titulaire

Mme Gema Cavada Barrio

Cheffe de service

Sous-direction générale Orientation et formation professionnelle

Ministère de l'éducation, de la politique sociale et des sports

Espagne – Suppléante

Mme Yolanda Nunez Escobar

Cheffe de service

Direction adjointe des affaires sociales, de l'éducation, de la culture, de la santé et de la consommation

Ministère des affaires étrangères, de l'UE et de la coopération d'Espagne

Suède – Titulaire

Mme Malin Mendes

Directrice adjointe

Division de l'enseignement secondaire supérieur et de la formation et de l'éducation des adultes

Ministère de l'éducation et de la recherche

Suède – Suppléante

Mme Carina Lindén

Directrice adjointe

Division de l'enseignement secondaire supérieur, de l'éducation des adultes et de la recherche

Ministère suédois de l'éducation et de la recherche